



Gros plan

Avril 2002

Volume 13, n^o. 1

Bulletin du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et
de l'assurance contre les accidents du travail

Rapport du Tribunal - avril 2002

Le Tribunal d'appel a poursuivi son ambitieux projet de réduction d'inventaire depuis avril 1999, date à laquelle il décidait de réduire le nombre de cas à régler à un niveau acceptable pour avril 2002. Cet engagement du Tribunal envers l'ombudsman faisait partie d'une entente conjointe signée avec le ministère du Travail et la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Une importante part de l'engagement du Tribunal envers l'ombudsman consistait à réduire l'inventaire d'appels de près de 9 000 cas à 4 000 cas au 31 mars 2002. Depuis lors, le Tribunal a déployé beaucoup d'énergie pour régler autant de cas que possible afin d'atteindre son objectif et, plus important encore, afin de s'assurer que les appelants et les répondants reçoivent une réponse à leur appel aussi rapidement que possible compte tenu des circonstances. Pour traiter un grand nombre de cas tout en maintenant la qualité de ses services, le Tribunal a introduit de nouveaux procédés préparatoires à l'audience et une variété d'options d'audition et a accru le recours aux procédés de règlement extrajudiciaire des différends.

Au 31 mars 2002, le Tribunal d'appel a atteint son objectif et réduit son inventaire à 4 000 cas. Pour le Tribunal, il s'agit là d'une réalisation importante qui a pu être accomplie en grande partie grâce au travail déterminant de son personnel et des comités d'audience. Nous aimerions également remercier le public et notamment les représentants, les travailleurs blessés et les employeurs qui ont fourni au Tribunal des informations précieuses sur le processus et se sont montrés patients en réponse aux changements qui ont été introduits dans le traitement de ces cas.

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Zeynep Onen

La Bibliothèque BTTO a fait peau neuve et retrouve son espace permanent au 7^e étage

Depuis novembre 2001, la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario était hébergée dans un espace temporaire pendant les travaux de rénovation de sa salle permanente. Nous sommes heureux d'annoncer qu'à partir du 16 avril 2002, la bibliothèque réintègre son espace permanent agrandi au 7^e étage du 505, avenue University à Toronto.

Nous nous excusons de tout dérangement que les récents travaux de rénovation ont pu causer et vous remercions de votre patience. Nous espérons avoir bientôt le plaisir de vous accueillir dans le nouvel espace de la Bibliothèque. Vous pouvez communiquer avec les services de la Bibliothèque au : (416) 314-3700, sur la ligne sans frais en Ontario 1-888 618-8846 ou par courriel à : owl@wst.gov.on.ca.

Dernières nouvelles concernant le processus ADA/CDA

Pour respecter son engagement envers l'ombudsman d'offrir une date d'audience dans les 120 jours suivant la date à laquelle l'appelant a confirmé qu'il était prêt à procéder, le Tribunal a mis en place le processus d'avis d'appel (ADA) en mars 2001. Grâce à ce nouveau processus, le Tribunal peut séparer son inventaire de cas à l'étape préparatoire à l'audience en deux catégories : les cas pour lesquels les parties sont prêtes à

suite à la page 3

RÉUNIONS D'INFORMATION PUBLIQUE 2002 DU TASPAAT

Le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail est heureux d'annoncer la poursuite de son programme de réunions d'information publique. Ces réunions permettent d'aider la clientèle à mieux comprendre les procédures et les services proposés et à leur en faciliter l'accès.

En 2001, le Tribunal a lancé un certain nombre d'initiatives en vue d'améliorer la rapidité et la qualité des services ainsi que leur accessibilité au niveau régional. Pour présenter une mise à jour de ses nouveaux services, les changements apportés aux procédures et le plan de réduction d'inventaire du Tribunal et pour inviter nos clientèles et parties intéressées à nous faire part de leurs commentaires, le Tribunal organise des réunions périodiques. Chaque séance comprend une présentation des procédures actuelles et des services ainsi que la possibilité de discuter avec les membres du Tribunal de la préparation, de la présentation des audiences et d'autres sujets.

Les participants pourront s'informer et discuter de sujets tels que :

Les nouvelles procédures

Notamment les procédures d'avis d'appel et de confirmation d'appel du Tribunal.

Les services et les nouvelles technologies

Une description des services en ligne offerts par le Tribunal, les améliorations apportées à son site Web et les nouveaux outils permettant d'accéder aux décisions rendues par le Tribunal, aux documents et formulaires.

Les événements d'actualité

Les participants recevront un bulletin les informant des plus récentes nouvelles du Tribunal concernant notamment les dossiers traités et les procédures.

L'accessibilité régionale améliorée

Le Tribunal examinera de nouvelles approches en vue d'offrir de meilleurs services sur le plan régional.

Préparation à l'audience

Des membres et un vice-président du TASPAAT seront présents pour discuter de la préparation et de la présentation des cas.

Toutes les personnes intéressées à mieux connaître le système d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail en Ontario sont les bienvenues. Les séances ont lieu de **9 h 00 à 11 h 00**; elles sont gratuites et aucune réservation n'est requise.

Lieux et dates des prochaines séances d'information :

Kitchener/Waterloo – le mardi 7 mai 2002 – Hôtel Holiday Inn Kitchener (30 Fairview Road South)

Thunder Bay – le mardi 25 juin – Valhalla Inn (1 Valhalla Inn Road)

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter par courriel à WSIATInfo2002@wst.gov.on.ca ou communiquez avec Linda au : (416) 314-8924 (ligne sans frais : 1-888 618-8846, poste 4-8924).

NOUVELLES DU BLM

Documents de travail médicaux

Le Tribunal possède une variété de documents de travail traitant de différents sujets médicaux qui se retrouvent fréquemment dans les cas entendus en appel. Ces documents proposent une vue d'ensemble sur des questions médicales et sont rédigés dans un langage accessible au profane. Ils servent en outre d'outil éducationnel et sont destinés à fournir des informations générales afin d'aider les membres des comités d'audience et les parties à mieux comprendre les questions médicales qui sont examinées en appel. Ces documents de travail médicaux sont accessibles au public sur le site Web du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et à la Bibliothèque des tribunaux du travail de l'Ontario.

Vous trouverez ci-après une liste des documents de travail médicaux disponibles :

- Asthme professionnel
- Boiteries et maux de dos
- Exposition à la poussière industrielle et bronchopneumopathie chronique obstructive
- Fasciite plantaire
- Hémorroïdes
- Pied creux
- Syndrome du canal carpien
- Symptômes dans le bras opposé ou non blessé
- Symptômes dans la jambe opposée ou non blessée.

Articles médicaux

À l'occasion, les assesseurs médicaux peuvent transmettre des articles médicaux avec leurs rapports, fournissant ainsi au Tribunal des informations générales ou des résultats d'études sur une question médicale spécifique.

Les articles suivants sont disponibles sous forme de dossier-documentation à la Bibliothèque des Tribunaux du travail de l'Ontario :

suite à la page 4

Dernières nouvelles concernant ADA/CDA

suite de la page 1

procéder et ceux pour lesquels la partie appelante n'a pas encore renvoyé son formulaire de confirmation d'appel (CDA) certifiant qu'elle est prête à procéder. Ce processus permet au Tribunal d'optimiser ses ressources à l'étape préparatoire à l'audience en les concentrant sur les cas actifs pour lesquels les appelants ont renvoyé leur formulaire de confirmation d'appel (CDA) signifiant qu'ils sont prêts à procéder. Au cours du mois d'avril 2002, le Tribunal effectue une évaluation du fonctionnement de ce processus d'avis d'appel en deux étapes utilisé pour la première année complète en 2001-2002.

Les cas classés sur la liste ADA sont séparés des cas faisant partie de l'inventaire de dossiers actifs du Tribunal lorsque l'appelant n'a pas certifié que son cas était prêt à être entendu. Ces cas doivent toutefois suivre la procédure établie par la Loi qui prévoit notamment que les parties et la Commission (CSPAAT) soient avisées, que les formulaires d'avis d'appel soient retournés dûment complétés et que le dossier de cas de la Commission soit transmis au Tribunal. Ces cas représentent donc une charge de travail pour le Tribunal et requièrent que du personnel et d'autres ressources soient consacrés à soutenir le processus.

Le processus ADA a été introduit afin d'améliorer le service à la clientèle de différentes manières :

- Premièrement, le processus laisse suffisamment de temps à la partie appelante pour qu'elle puisse préparer son dossier après avoir déposé son avis d'appel dans les délais prévus par la Loi. Le Tribunal et la partie intimée n'ont plus à consacrer du temps de préparation ou des ressources additionnelles pour un cas qui n'est pas prêt à être entendu.
- Deuxièmement, les parties savent que le cas sera entendu au moins dans les 120 jours suivant la date à laquelle la partie appelante a certifié qu'elle était prête à procéder.
- Troisièmement, les parties savent dès le début que le cas est classé sur la liste ADA à l'étape préparatoire à l'audience et qu'aucune action n'est prise, ce qui donne à la partie intimée davantage de certitude que si le cas était placé dans la catégorie des cas inactifs.

Au cours de cette première année de fonctionnement du processus pilote ADA/CDA, le Tribunal a reçu des suggestions d'amélioration. Pour enrichir l'évaluation du processus qui est réalisée en avril 2002, le Tribunal invite les parties ayant utilisé le processus en question à adresser leurs observations et commentaires par courriel à partir du site Web du Tribunal à : www.wsiat.on.ca ou bien en communiquant avec le Bureau de la vice-présidente greffière au : (416) 314-8838.

TITRE	SOURCE	AUTEUR
Cumulative Industrial Trauma as an Etiology of Seven Common Disorders in the Foot and Ankle: What is the Evidence?	Foot & Ankle International Copyright © 2000 by the American Orthopaedic Foot & Ankle Society, Inc.	G. P. Guyton MD, R. A. Mann MD, L. E. Kreiger MD, T. Mendel MD et. al.
Occupational Causes of Disorders in the Upper Limb	BMJ Vol. 304, 1 February 1992	N. J. Barton, G. Hooper, J. Noble, W. M. Steel
Abstracts from society meeting	Journal of Shoulder and Elbow Surgery, Vol. 8, No. 5, September/October 1999	Pub. Boyer and Hastings
Canadian Thoracic Society Guidelines for Occupational Asthma	Can. Respir. J. Vol. 5 No. 4 July/August 1998	S. Tarlo MB BS, L. Boulet MD, A. Cartier MD, D. Cockcroft MD et. al.
Lumbar Spine Imaging: Role in Clinical Decision Making	Journal of the American Academy of Orthopaedic Surgeons, Vol. 4, No. 5, September/October 1996	Scott D. Boden MD, and Sam W. Wiesel MD
Multiple Chemical Sensitivity Syndrome: A Clinical Perspective	JOM, Vol. 36, No. 7, July 1994	P. J. Sparks MD MPH, W. Daniell MD MPH, D. W. Black MD, H. M. Kipen MD MPH et. al.
Immunologic, Psychological, and Neuro-psychological Factors in Multiple Chemical Sensitivity	Annals of Internal Medicine, 15 July 1993 Vol. 19 No. 2	G. E. Simon MD MPH, W. Daniell MD MPH, H. Stockbridge MD, K. Claypole PhD et. al.

Rapports médicaux génériques

Les assesseurs médicaux fournissent parfois des rapports médicaux sur des cas particuliers contenant des informations générales sur une question médicale spécifique. Dans de tels cas, les rapports sont rendus anonymes et sont ensuite transmis à la bibliothèque.

Les rapports médicaux génériques dont la liste suit sont disponibles sous forme de dossier-documentation à la Bibliothèque des tribunaux de l’Ontario (BTTO) :

1. Asbestosis par D^r Norman L. Jones, février 2002
2. Cataracts par D^r William G. Macrae, janvier 2002
3. Chronic Obstructive Pulmonary Disease par D^r Norman L. Jones, janvier 2002
4. Estimating Noise Exposure par D^r Andrea Sass-Kortsak, avril 2001
5. Fibromyalgia Chronic Fatigue Syndrome par D^r Howard B. Abrams, octobre 2001
6. Knee Osteoarthritis par D^r Michael A. Simurda, mai 2001
7. Lower Back Pain par D^r Michael Martin, janvier 2002
8. Myocardial Infarction par D^r Susan Lenkei-Kerwin, juillet 1999
9. Trigger finger & Dupuytren's Contracture par D^r Robert M. McFarlane, octobre 2001

Gros plan sur le TASPAAT
Volume 13, numéro 1

GROS PLAN est une publication gratuite du Tribunal d’appel de la sécurité professionnelle et de l’assurance contre les accidents du travail.

Président du Tribunal : Ian Strachan

Directrice générale : Zeynep Onen

Coordinateurs de publication : David Beattie, Susan Adams

Éditeur : Dawn Tam

Collaborateurs : Zeynep Onen, David Beattie, Ellen Schoffer

Version française : Cécile Raffael

Abonnement : Mary Pavic

Tribunal d’appel de la sécurité professionnelle et de l’assurance contre les accidents du travail
505, avenue University, 2^e étage
Toronto ON M5G 2P2

Téléphone : (416) 314-8800
Télécopieur : (416) 326-5164
Site Web : <http://www.wsiat.on.ca>

ISSN 1480-5731